

PAS' RELLE

E-LETTER SEMESTRIELLE
DU PORT AUTONOME
DE STRASBOURG

SOMMAIRE

LIAISON INTER-PORTS

Le plan local d'urbanisme

LAUTERBOURG

Le terminal conteneurs

Le trophée Responsible Care pour Rohm & Haas

ZOOM SUR ...

La circonscription portuaire

Le bateau lounge de Batorama

PARC DE LA CENTRALE

La dernière pierre de la centrale thermique

Reconversion du site pour de nouvelles activités

CÔTÉ CLIENTS

Le poste fluvial public de manutention de bitume
OVH s'implante au port de Strasbourg

BRÈVES

Le colloque ferroviaire - Le PDU - Le record du trafic
conteneurs - La maison du fluvial

RTE-T

Les réseaux trans-européens de transport
(RTE-T)

DÉVELOPPEMENT DURABLE

PEPS, le plan de déplacements inter-entreprises

INFO GUP

Les sept commissions
Contacts

ÉDITO

LE CHOIX PORTUAIRE



Implantées historiquement dans la zone portuaire pour être au cœur des échanges de marchandises transportées par mode fluvial, de nombreuses industries sont encore présentes aujourd'hui et souvent très attachées au domaine portuaire. Parmi elles, certaines ont délaissé le transport fluvial. Certaines vivent assez mal les contraintes d'un port très urbain, pas toujours accepté et considéré par les populations riveraines à la hauteur de son utilité

sociale pour l'agglomération.

Mais les choses évoluent progressivement depuis quelques années, dans le contexte de mondialisation de l'économie et de prise de conscience des enjeux environnementaux.

Le port de Strasbourg, 2^e port intérieur fluvial français, tire parti du Rhin, qui ouvre la région économique de Strasbourg sur l'ensemble du marché mondial via les grands ports maritimes de la Mer du Nord, ce qui en fait une plateforme d'échanges de marchandises de niveau européen. C'est d'autant plus vrai que le port a fait le pari de la complémentarité entre transport fluvial et transport ferroviaire. Dans un contexte national difficile, cette politique ferroviaire volontariste commence à porter ses fruits, à l'image de la multiplication des destinations et de la fréquence de service pour les conteneurs.

Elle permet aujourd'hui au PAS de proposer l'une des offres de transport alternatif à la route les plus intéressantes sur le Rhin supérieur.

Certaines entreprises ne s'y trompent pas, et pas seulement celles qui viennent s'implanter sur les rares terrains disponibles proposés récemment, mais également celles qui sont là depuis longtemps et redécouvrent l'intérêt de la proximité de l'eau ou des outils et services portuaires. Il en va de même pour les nombreux commissionnaires de transport ou transitaires présents sur la zone et dont le nombre augmente progressivement. Ils jouent d'ailleurs un rôle déterminant pour la promotion et le développement des solutions de transport multimodales à Strasbourg.

Gageons qu'à l'avenir, et compte tenu des évolutions prévisibles en matière de réglementation, de coût et d'acceptation sociale concernant les transports, l'ensemble des acteurs portuaires, industriels, prestataires divers, PAS et même logisticiens, continuent à tirer parti des atouts d'une zone portuaire urbaine comme celle de Strasbourg et les amplifient.

Chacun pourra se dire alors que le choix portuaire était vraiment pertinent, un choix aujourd'hui porteur d'avenir...

Didier Dieudonné

Directeur général délégué



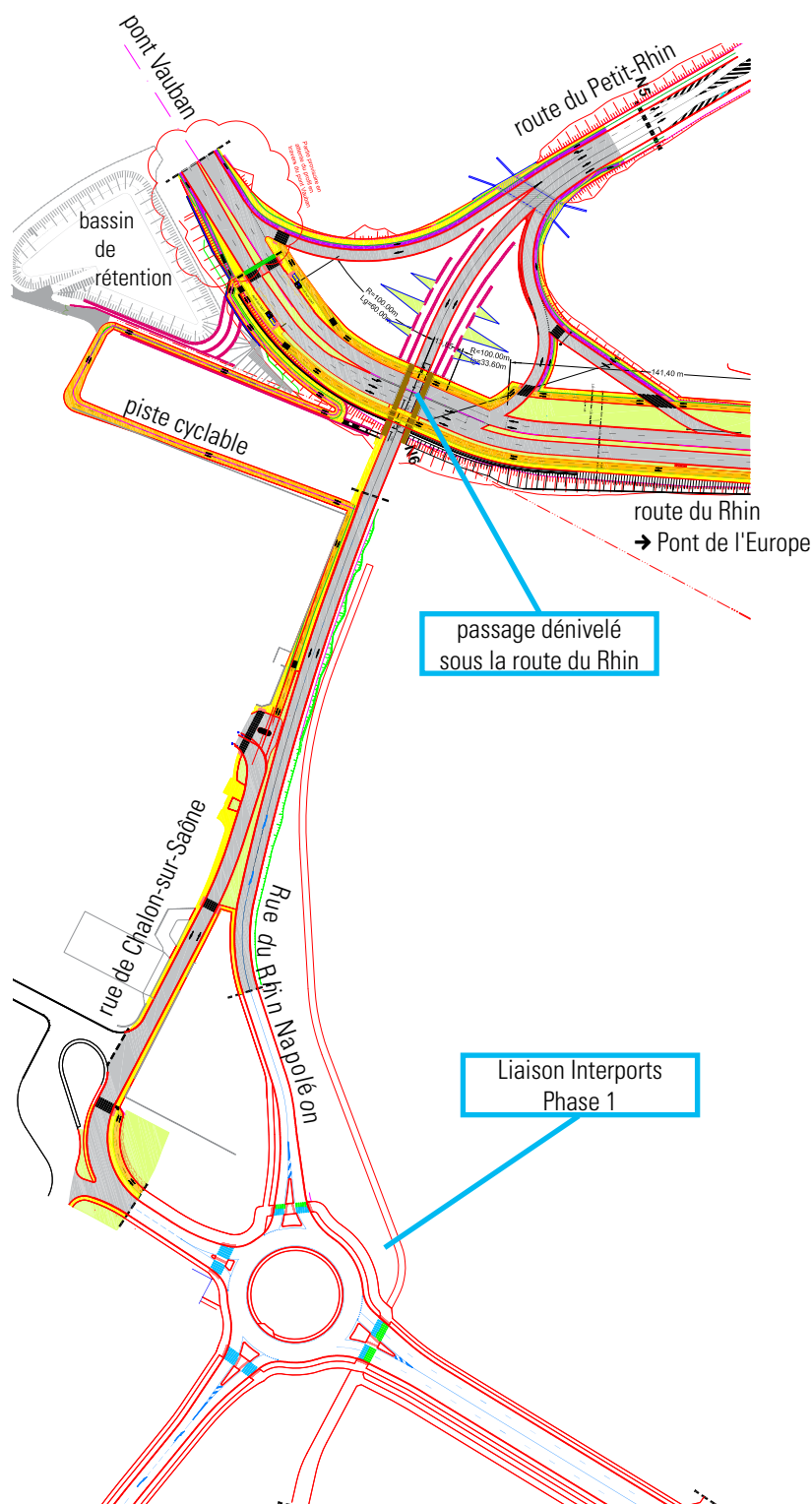
LA LIP 2

Entamés en août 2011, les travaux de la LIP 2 progressent bien, et sa mise en service est programmée pour début décembre 2012. La LIP2, phase 2 de la Liaison Interport, qui est réalisée par la CUS en coordination avec le Port Autonome, est destinée à améliorer les communications entre le secteur sud et le secteur nord du Port de Strasbourg en supprimant la baïonnette rue du Havre / RN4 / rue du Petit Rhin. Plus globalement, la LIP2 constitue un élément essentiel du dispositif destiné à faciliter et sécuriser les déplacements sur le territoire portuaire.

Cet aménagement se concrétise par le dévoiement de la route du Rhin entre le pont Vauban et le pont ferroviaire, la construction d'un ouvrage sous la RN4 qui est en voie d'achèvement, et le rabaissement du tablier du pont ferroviaire route du petit Rhin. Certains travaux s'effectuent sous circulation ce qui génère des contraintes importantes d'exploitation du chantier, et perturbe le trafic routier bien que les dispositions soient prises par la CUS pour limiter autant que possible la gêne aux usagers.

D'ici sa mise en service, des phases de basculement du trafic auront encore lieu, et une coupure technique de quelques heures de la route du Petit Rhin surviendra courant juillet en première partie de nuit, à une date restant à préciser. Une déviation temporaire sera mise en place durant cette très courte coupure.

Joël Da Rui
Pôle infrastructures



IMPLANTEZ-VOUS À LAUTERBOURG



Mode indicatif d'exploitation du terminal, au moyen de deux portiques fluviaux - Perspective aérienne S & AA

La première phase des travaux d'extension du Port est en cours et devrait se terminer début 2013.



DESSINE-MOI UN TERMINAL À CONTENEURS

L'appel à candidature pour l'exploitation du futur terminal à conteneurs de Lauterbourg est clos depuis le 5 avril 2012 et les candidats retenus devront déposer leur offre à l'automne. À l'issue de la procédure, le lauréat sélectionné aura en charge l'exploitation du futur terminal. Le PAS, lui, réalisera les travaux d'infrastructure lourde (murs de quai). Objectif : **un terminal opérationnel mi-2014.**

Laurent Darley

Directeur de l'exploitation portuaire

Une nouvelle plaquette commerciale présentant l'extension du port de Lauterbourg a été réalisée.

Elle permettra d'appuyer les différentes démarches de promotion de cette plateforme départementale d'activités afin d'y implanter de nouvelles entreprises.

Vous qui êtes attachés au développement de la région, n'hésitez pas à en parler à vos partenaires !

UNE PLATEFORME TRIMODALE AU BORD DU RHIN

IMPLANTEZ-VOUS À LAUTERBOURG
GAGNEZ LE MONDE AUTREMENT !



PAS
PORT AUTOMATISÉ DE L'EUROPE

ROHM AND HAAS FRANCE

Le site Dow de Lauterbourg s'est vu décerner par l'Union des Industries Chimiques (UIC) le trophée national « Responsible Care »¹ dans la catégorie Environnement. Ce trophée récompense les équipes du site pour une opération de démolition-réhabilitation ingénieuse : la démolition d'un atelier de production a généré des centaines de tonnes de béton. La gestion des dalles et des supports constituait une opération lourde.

La suite de l'opération se distingue par son originalité : au lieu d'encombrer des sites d'enfouissement externes, le béton, aux propriétés alcalines, a été réutilisé sur place pour stabiliser les déchets de l'ancienne décharge interne actuellement en cours de réhabilitation.

Hélène Haslé

Directrice du développement

¹ Les trophées nationaux "Responsible Care" décernés par l'Union des Industries Chimiques (UIC) récompensent au niveau national les actions et réalisations remarquables et innovantes en matière de santé, sécurité, environnement des entreprises adhérentes de l'UIC. Ils sont attribués par un jury composé de représentants des ministères de l'environnement et de l'industrie et de représentants des salariés et de l'UIC.



⇔ CENTRALE THERMIQUE DÉPOSE DE LA DERNIÈRE PIERRE



Le 10 février 2012, la dernière pierre de la centrale thermique EDF a été déposée, puis Patrick Chardonnal, directeur de la production et de l'ingénierie thermique d'EDF a remis à Catherine Trautmann la clé du terrain, fondue dans les aciers de la centrale. Outre la dimension symbolique de l'évènement, ce fut également l'occasion de réunir une dernière fois l'ensemble des acteurs ayant participé à ce long chantier de déconstruction qui représente l'aboutissement d'une longue histoire et en quelque sorte la fin d'une époque, celle du charbon au port de Strasbourg.

⇔ LA FIN DE L'ÉPOQUE DU CHARBON

Dans les années 60, les trafics portuaires à Strasbourg atteignaient 19 millions de tonnes, dont près de 10 millions de tonnes de charbon avec quelques installations emblématiques comme l'usine de gazéification remplacée aujourd'hui par le Secteur Danube, l'usine de briquettes Starlette qui est au centre du secteur de développement de Strasbourg Deux Rives ou enfin la centrale thermique. Cette dernière était constituée de deux unités de production de 125 MW chacune. Elle a produit ses premiers KWh en 1959 et a cessé son activité en 1986. EDF a cédé ses installations en 1988. Le site fut l'objet de multiples activités jusqu'en 2006, date à laquelle EDF, du fait de son expertise, a repris la maîtrise d'ouvrage des installations restantes, en vue de leur désamiantage et de leur déconstruction.



La centrale en 1963.

⇔ RECONVERSION DU SITE POUR ACCUEILLIR DE NOUVELLES ACTIVITÉS

Au terme de ce grand chantier, très visible depuis trois ans, le Port autonome de Strasbourg peut aujourd'hui passer à l'étape suivante : remettre ce site à disposition de nouvelles activités.

Cette mutation à venir représente également une opportunité pour réaménager le Parc de la Centrale afin d'en améliorer le fonctionnement. Des travaux sont aujourd'hui programmés afin notamment de créer un nouvel accès au Parc de la Centrale depuis la rue de la Rochelle (au niveau de Fischer Bois) et d'élargir la rue de Boulogne. Par ailleurs, la rue de Sète sera partiellement supprimée afin de créer un terrain d'un seul tenant d'environ 4 hectares disposant d'un accès direct au bassin Auguste Detoef. Ce terrain disposant de toutes les qualités pour



La déconstruction.

accueillir une entreprise souhaitant s'engager à développer du trafic fluvial, le PAS a confirmé l'implantation de la société GDE sur ce site à compter du 2^e semestre 2012.

GDE est la filiale française du groupe international ECORE présent en Europe et en Asie. C'est une entreprise privée spécialisée dans le recyclage. Elle est aujourd'hui le numéro 2 de la filière en France avec plus de cinquante sites et un millier de salariés. Historiquement implantée dans le Nord et l'Ouest de la France, GDE a souhaité renforcer son développement dans l'Est, et Strasbourg sera sa principale tête de pont pour le grand export de métaux ferreux et non-ferreux. Une cinquantaine d'emplois devrait à terme être créée.

Nicolas Teinturier

Directeur de la valorisation du domaine

LE DIRE, C'EST BIEN, LE FER, C'EST MIEUX !!

Le 6 juillet, au Vaisseau, de 9h30 à 12h, ne manquez pas ce grand rendez-vous ferroviaire régional.

Après plus de deux années de mobilisation du PAS et de ses partenaires en faveur de la redynamisation du fret ferroviaire, il est temps de faire le point avec vous sur l'évolution de l'offre de service et le niveau de satisfaction des clients.

Cet événement s'adresse avant tout aux entreprises (chargeurs, logisticiens...) pour leur apporter des informations et des retours d'expérience aussi concrets que possible sur l'utilisation du mode ferroviaire pour le transport de leurs marchandises.

Hélène Haslé
Directrice du développement



Il reste quelques places, n'hésitez pas à vous inscrire par mail :

inscription2012@strasbourg.port.fr

PLAN DE DÉPLACEMENT URBAIN : QUELLE ORGANISATION DEMAIN POUR LES DÉPLACEMENTS URBAINS

La CUS revise actuellement son Plan de Déplacement Urbain (PDU) dont le projet sera prochainement soumis à enquête publique. Il s'agit d'un document stratégique qui, selon la loi, « a comme objectif un usage coordonné de tous les modes de déplacements, notamment par une affectation appropriée de la voirie, ainsi que la promotion des modes les moins polluants et les moins consommateurs d'énergie ».

Les orientations de ce document concernent la zone portuaire, avec le réaménagement de la route du Rhin en boulevard urbain et la construction de la Liaison Inter Ports (LIP). Les études en cours relatives à l'accès Nord et les réflexions lancées pour élaborer un Plan de déplacement Inter-Entreprises (PDIE) sont également prises en considération.

Pour le Port, l'accessibilité de la zone portuaire est un enjeu majeur, s'agissant d'une condition

vitale pour le développement des entreprises de la zone et pour le report modal du trafic de marchandises.

Consulté en qualité de personne publique, le Conseil d'Administration du PAS a donc rendu un avis favorable, qui sera joint au dossier d'enquête publique, assorti de deux réserves : d'une part le maintien des conditions actuelles d'accessibilité au port – via deux accès – pour le trafic routier de marchandises (ce qui conditionne la diminution des trafics d'échanges de la route du Rhin avec le PAS à la mise en oeuvre effective d'une solution alternative d'accès de qualité) et d'autre part le maintien des conditions actuelles d'accessibilité du PAS pour le trafic ferroviaire et fluvial de marchandises.

LD

TRAFFIC CONTENEURS : UN DÉBUT D'ANNÉE RECORD !

La croissance du trafic conteneur sur les terminaux du PAS ne se dément pas : durant les 5 premiers mois de l'exercice 2012, plus de 140 000 EVP ont déjà été manutentionnés.

Toujours plus de qualité et de fiabilité, de nouveaux services rendus (en particulier le nouveau service reefer), un développement

commercial se traduisant par des trafics « pris à la route » : tous les ingrédients sont là pour que le PAS dépasse à nouveau en 2012 son record de conteneurs manutentionnés, pour le plus grand bénéfice de l'économie régionale.

LD

LA MAISON DU FLUVIAL

Depuis plusieurs années a germé l'idée de déménager le siège du PAS sur la zone centrale du port. Une première tentative avait été menée relativement loin mais elle a dû être abandonnée du fait des difficultés qu'a rencontrées le projet Starlette. Les objectifs sont d'une part de disposer d'espaces de travail modernes et fonctionnels et d'autre part de rapprocher nos services de nos clients.

Une nouvelle opportunité est aujourd'hui liée à l'étude d'urbanisme du Schéma Directeur des 2 Rives (SD2R) qui a déterminé les grandes orientations de l'évolution urbaine du secteur s'étendant du môle de la Citadelle à Kehl. Le SD2R identifie notamment un site sur le môle de la Citadelle qui pourrait accueillir la Maison du Fluvial et qui regrouperait

dans un même immeuble des acteurs du milieu de la navigation fluviale.

Conscients de cette opportunité, le PAS et VNF viennent de lancer une étude conjointe qui vise à préciser les besoins immobiliers de chacun. Pour chacun des partenaires, cette démarche doit permettre de définir les grands enjeux du projet, tant du point de vue des surfaces qui sont nécessaires à chacun pour travailler et collaborer, que sur les fonctionnalités nouvelles qu'un siège moderne pourrait nous apporter. Il est à noter que cette étude n'est qu'une première étape d'un long processus et permettra de mesurer la faisabilité juridique, technique et financière du projet.

NT



↔ RÉSEAUX TRANS-EUROPÉENS DE TRANSPORT (RTE-T) : PAS... À LA VITESSE SUPÉRIEURE

Pour la première fois, les ports intérieurs sont reconnus par la Commission Européenne comme des acteurs importants pour la mise en œuvre des RTE-T. Ils sont ainsi susceptibles de bénéficier de financements européens spécifiques en particulier pour leurs projets d'infrastructure.

En quelques mois, le PAS a réussi à mobiliser l'ensemble des ports du Rhin supérieur (Bâle, Mulhouse, Weil am Rhein, Colmar, Kehl, Karlsruhe, Wörth-Ludwigshafen, Mannheim) pour déposer une candidature commune dans le cadre d'un appel à projet européen.

Ce projet intitulé « Consolidation et développement du Rhin supérieur en tant que corridor stratégique dans le réseau des RTE-T » a 2 objectifs principaux :

- améliorer les liaisons fluviales et ferroviaires entre les plates-formes trimodales du Rhin supérieur ;
- renforcer la connexion du Rhin supérieur avec les grands corridors de transport européen.

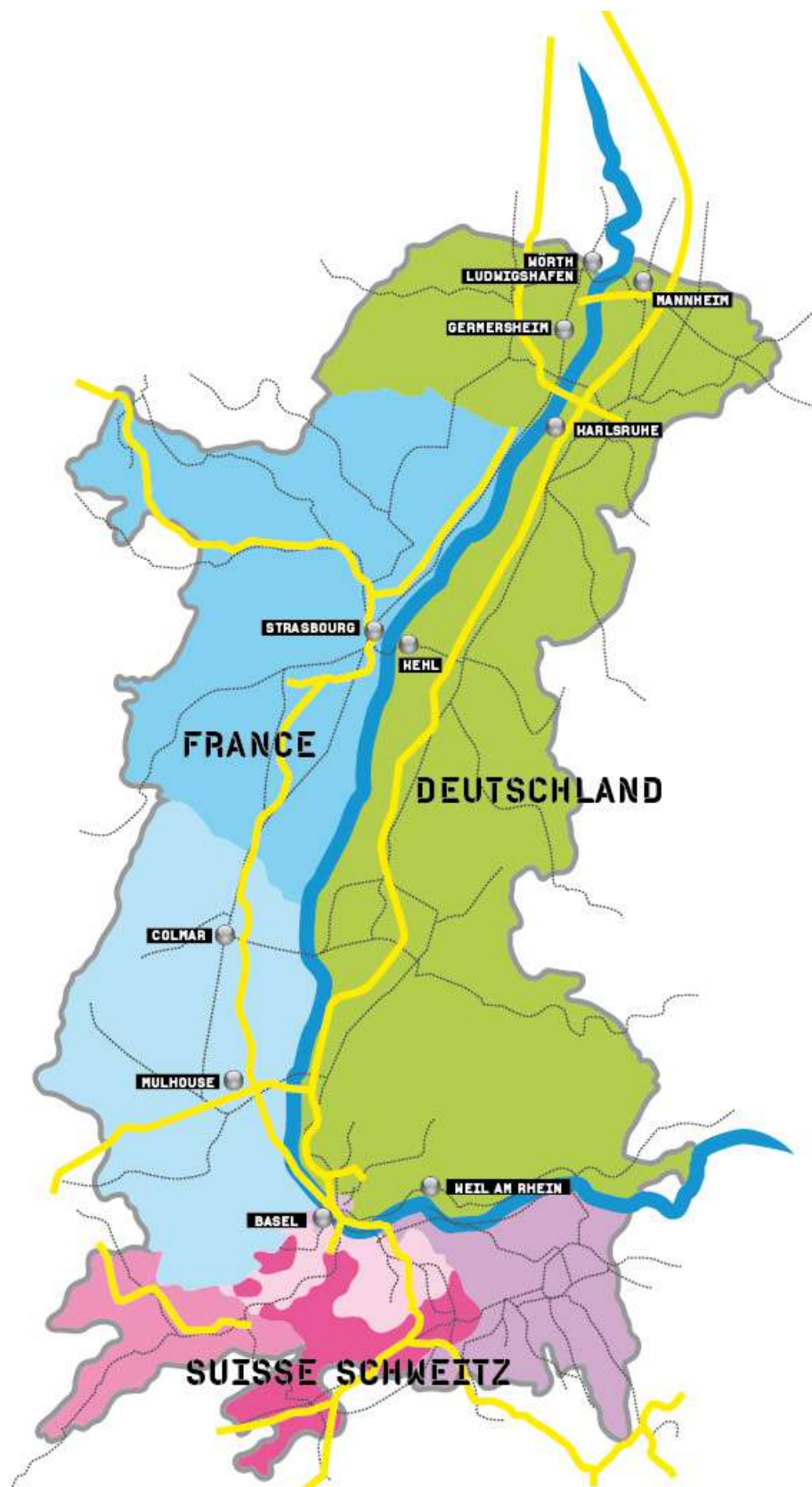
La contribution européenne attendue se monte à 850 000 €. La Commission Européenne doit rendre son avis courant juillet.

HH

LE RÉSEAU DE TRANSPORT TRANSEUROPÉEN (RTE-T)

est un programme de développement des infrastructures de transport de l'Union européenne.

Les ports intérieurs occupent une place importante dans la mise en œuvre de la politique européenne en faveur de la multimodalité.





⇔ AVEC PEPS, DES DÉPLACEMENTS MALINS SUR LA ZONE PORTUAIRE

PEPS pour Plan de déplacements Entreprises du Port de Strasbourg est le nouveau nom de la démarche pour bouger malin sur la zone portuaire strasbourgeoise ! Une démarche que nous souhaitons audacieuse et pérenne au service de tous les salariés et de toutes les entreprises !

⇔ UN SÉMINAIRE EMPLOYEUR AVEC DU PEPS !



Le 21 mai, le Port autonome de Strasbourg et ses partenaires invitaient l'ensemble des entreprises de la zone portuaire strasbourgeoise à un séminaire pour venir partager les objectifs de **PEPS** et permettre à tous de s'impliquer.

De grandes entreprises telles que General Motors, Sil Fala, Rhénus Logistics Alsace, Soprema, Simply et bien d'autres ont répondu favorablement à l'invitation !

Ce grand moment convivial a permis de présenter la démarche et d'en comprendre les enjeux. La problématique des déplacements est complexe et l'implication de tous est nécessaire.

Les entreprises pourront officialiser leur mobilisation lors de l'Estivale du PAS le 15 juin en présence de Catherine Trautmann. Un stand **PEPS** sera également mis en place pour répondre à toutes les questions !

Aurore Mourette

Chef de projet développement durable

CONTACTS : Aurore Mourette
tél. 06 88 69 61 24
mél. mourette@strasbourg.port.fr
**DÉCOUVREZ LE BLOG DE
PEPS :**
<http://www.mobilite-peps.eu/>

⇔ LANCEMENT DE L'ENQUÊTE MOBILITÉ

Du 11 au 27 juin, lancement de l'enquête mobilité auprès des salariés : l'enquête permettra de mieux connaître les habitudes de déplacements des 10 000 salariés de la zone portuaire strasbourgeoise et leurs attentes.

La distribution d'un « kit entreprise » lors du séminaire du 21 mai et par courrier, permettra à chaque référent **PEPS** nommé dans les sociétés de sensibiliser leurs salariés à la problématique des déplacements et de diffuser l'enquête !

Et pour les soutenir dans cette mission, de grands panneaux ont été posés à chaque entrée de la zone portuaire strasbourgeoise : « **PEPS**, vitaminez vos déplacements ! ».



- ➔ Enquête mobilité en ligne : <http://www.mobilite-peps.eu/enquete>
- ➔ Témoignage de Rhénus Logistics Alsace : <http://www.mobilite-peps.eu/ca-peps-chez-rhenus-logistics/>
- ➔ Eléments du « kit entreprise » : <http://www.mobilite-peps.eu/boite-a-outils/>
- ➔ Référents PEPS déjà nommés : <http://www.mobilite-peps.eu/referents/>

DU PEPS ET DES ACTIONS DÈS SEPTEMBRE 2012

Lors de la semaine de la mobilité et de sécurité routière du 16 au 22 septembre 2012, des pistes d'actions seront proposées à tous les acteurs de la démarche : partenaires, entreprises, salariés ! Une grande phase de co-construction, de réflexion, de tests sera mise en place !

Et parce que PEPS, c'est aussi du concret, il sera lancé dès le 20 septembre une plate-forme de covoiturage pour la zone d'activité ! Quelques entreprises se sont déjà engagées à sensibiliser leurs salariés et à s'inscrire sur la plate-forme de covoiturage du Département du Bas-Rhin : ECF LLERENA, SOPREMA, RHÉNUS LOGISTICS ALSACE, SIL FALA, STEF LOGISTICS SANTÉ, RUBIS TERMINAL, SOCIÉTÉ DE STOCKAGE EUROPÉEN.

À qui le tour ?



↔ LE GUP EN ACTION



Régine Aloird, présidente du GUP

Depuis plus de 50 ans, le **Groupeement des Usagers des Ports de Strasbourg (GUP)** fédère les entreprises des zones portuaires avec une seule ambition : agir ensemble pour que chaque entreprise de la zone portuaire gagne en performance !

Grâce à ses interventions auprès des institutions publiques et ses actions opérationnelles, le GUP agit au service de toutes les entreprises sur les questions touchant directement leur exploitation :

transports, aménagements des zones portuaires, services aux salariés...

Pour donner davantage de lisibilité à l'action du GUP, l'assemblée générale du 11 juin 2012 a décidé la création de sept commissions participatives ouvertes à tous les chefs d'entreprise ou leurs représentants :

- Relations institutionnelles : assurer la représentation des intérêts des entreprises des zones portuaires
- Ressources humaines : partager les meilleures pratiques pour capter les meilleurs talents !
- Transports et mobilité : accessibilité routière, fret ferroviaire et fluvial, mobilité des salariés
- Sécurité/Environnement/Énergie : des actions collectives pour mutualiser des moyens et communiquer collectivement

- Aménagement des zones portuaires : veiller à la prise en compte des besoins des entreprises à l'occasion des projets portés par les collectivités
- Vie associative : se rencontrer, connaître les entreprises voisines, échanger
- Communication : valoriser les entreprises des zones portuaires et leur donner plus de visibilité

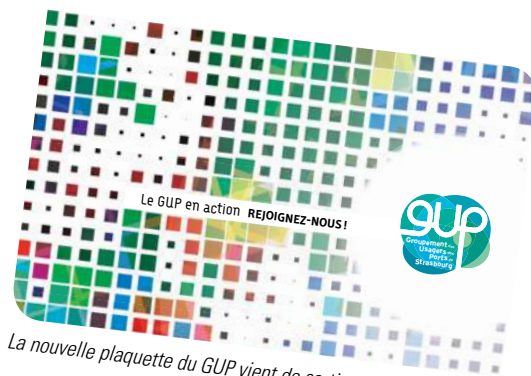
Le GUP a besoin de toutes les énergies, toutes les compétences, toute la diversité des entreprises pour faire mieux ensemble.

Rejoignez-nous !

Contact, adhésion au GUP, inscription aux commissions :

Mél. : → gup@strasbourg.cci.fr

Tél. : → 03 88 74 24 19



La nouvelle plaquette du GUP vient de sortir.

↔ CONTACTS

PORT AUTONOME DE STRASBOURG

25 rue de la Nuée Bleue - CS 80407

67002 Strasbourg cedex

Tél. 03 88 21 74 74 - Fax 03 88 23 56 57

Mél. pas@strasbourg.port.fr

www.strasbourg.port.fr

Conteneurs-colis lourds Strasbourg :

Lionel Husser

tél. 03 88 65 70 67

Colis lourds Lauterbourg, vracs, écluses :

Paul Taglang

tél. 03 88 21 78 23

Chargée d'affaires domaniales :

Nathalie Oehler

tél. 03 88 21 74 22

Gestion des contrats domaniaux :

Nathalie Richard-Klein

tél. 03 88 21 74 28

Bâtiments :

Christian Andrès

tél. 03 88 21 78 24

Infrastructures :

Joël Da Rui

tél. 03 88 21 78 38

Routes, espaces verts, bassins :

Denis Edel

tél. 03 88 60 53 31

Réseau ferré portuaire :

Xavier Fauvain

tél. 03 88 21 78 16

Service juridique :

Thomas Schaeffer

tél. 03 88 21 74 15

Officier de port, statistiques et droits de port :

Jacky Bender

tél. 03 88 21 78 06

Qualité Sécurité Environnement

Bénédicte Sénèque

tél. 03 88 21 78 39

Batorama :

Alain Fritsch

tél. 03 88 21 78 11

Communication :

Sylviane Claus

tél. 03 88 21 74 43

Adresses électroniques :

initiale du prénom.nom@strasbourg.port.fr